Le Nord

ADMINISTRATION
15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

BUREAU D'ANNONCES

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	30 francs
Six mois	19 francs
Trois mois	6 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

PUBLICITÉ	
Annonces	la ligne 0,60
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 2,00
Chronique locale	— 4,00
Echos	— 5,00
Gazette du Nord	— 6,00

SÉNAT

Fin de la séance du samedi 1er juillet

BUDGET DES COLONIES

M. LEBRUN, ministre des Colonies, se déclare réconforté par le rapport de M. Gerbais. La situation économique de l'Indo-Chine lui paraît excellente; sa situation financière est bonne. Si sa situation politique nécessite encore quelques ménagements, le commerce général de l'Indo-Chine dépasse 500 millions.

Depuis 10 ans, deux budget seulement ont été en déficit, mais il convient cependant de remarquer que le pays souffre encore du développement du fonctionnarisme. Un grand effort s'impose et l'établissement d'un programme est nécessaire. Il faudra appeler les indigènes à l'administration; nous étions restés trop éloignés d'eux, c'est ce qui, durant ces dernières années, nous a valu des inquiétudes politiques. Nos fonctionnaires apprendront la langue indigène, on enrayera le développement des impôts et le Gouvernement déposera d'ici peu un projet dans cet ordre d'idées.

LE MINISTRE esquisse son programme. Il parle d'entreprises d'irrigation auxquelles seront intéressés les indigènes, de routes, d'écoles, d'institution d'assistance médicale, de chemins de fer, etc.

La situation matérielle de l'Indo-Chine sera améliorée pour le plus grand intérêt de l'Indo-Chine et de la France.

Pour l'Inde, des ordres formels ont été donnés au gouverneur en vue d'assurer l'ordre et d'observer entre les parties la neutralité la plus complète. De pareils ordres ont été donnés à ses subordonnés.

Le ministre des Colonies termine ainsi : Le Sénat peut être persuadé que je n'aurai qu'un but, celui de suivre la ligne droite en m'appuyant sur les principes les plus stricts et en développant le plus possible notre politique coloniale. En servant les colonies j'ai confiance que je servirai la France tout entière qui attend de ses colonies un accroissement de puissance et de rayonnement dans le monde entier. (Vifs applaudissements.)

La discussion générale est close.

Le chapitre 1er est adopté.

A propos du chapitre 2 (personnel militaire de l'administration centrale), M. PEYROT demande le maintien du service spécial de santé au ministère.

Le chapitre 2 est adopté ainsi que les chapitres 3 à 10.

MM. DOUMERGUE et Philippe BERGER se plaignent de la suppression d'une chaire d'arabe.

Le chapitre est voté.

Le Sénat adopte ensuite l'ensemble du budget et celui relatif au chemin de fer de la Réunion.

On passe au

BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. GOY se plaint de l'insuffisance du matériel et des laboratoires mis à la disposition de nos savants.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi. Séance levée à 6 h. 35.

LETTRE
de Mgr le Coadjuteur
au Clergé du Diocèse

Messieurs et chers coopérateurs,

Conformément à l'avis que Nous vous avons adressé à ce sujet, le 15 avril dernier, dans la « Semaine Religieuse » de Cambrai, Nous tiendrons le Synode diocésain au cours de la première retraite ecclésiastique, qui commencera le 31 juillet prochain.

Les séances auront lieu le mercredi 2 août, en la forme prescrite par les saintes canons.

La session sera principalement consacrée à la désignation des Examinateurs et Consulteurs synodaux, prévus par le Décret de la S. C. Consistoriale du 20 août 1910, ainsi qu'à la préparation, dans ses grandes lignes, du synode de 1912, au cours duquel Nous présenterons à vos observations les modifications de nos statuts diocésains, rendues nécessaires par plusieurs décrets pontificaux récents et par les circonstances.

Nous vous rappelons que l'assistance au Synode est obligatoire pour tous ceux que l'Evêque y appelle : chanoines titulaires, prébendés et honoraires, résidant dans le diocèse, — Doyens et prêtres élus à cette fin dans chaque canton, — Supérieurs et professeurs des Grands-Séminaires, — Supérieurs des Petits-Séminaires.

Tous les assistants doivent porter l'habit de chœur.

Les Ministres du Synode sont : Promoteur : M. le vicaire général Cateau ; Maître des cérémonies : M. le chanoine Hécart, archiprêtre de la Basilique Métropolitaine ; Secrétaires : MM. les chanoines Cartier et Colpin ; Jugea des excuses (lesquelles devront être notifiées par écrit avant le 30 juillet) : MM. les vicaires généraux Lamant et Sonnois.

Donné à Cambrai le 27 juin 1911.

† FRANÇOIS,
Coadjuteur de Cambrai.

Listes qui ne sont pas parvenues au Secrétariat de l'Archevêché :

1° **Délégués pour le Synode.** — Le Cateau, Arleux, Marchiennes, Orchies, Monsen-Pévèle, Seclin, Halluin, Lannoy, Lille Saint-Maurice, Lille Saint-Sauveur, Quesnoy-sur-Deûle, Tourcoing Notre-Dame, Bollezeele, Dunkerque Saint-Eloi, Dunkerque St-Jean-Baptiste, Gravelines, Hondschoote, Cassel, Hazebrouck, Bouchain, Condé, Denain, Lecelles, Valenciennes Notre-Dame, Avesnes, Etrœungt, Gommegnies et Landrecies.

2° **Retraites ecclésiastiques.** — Arleux, Orchies, Haubourdin, La Bassée, Monsen-Pévèle, Comines, Lille Saint-Sauveur, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix Notre-Dame, Tourcoing Notre-Dame, Tourcoing Saint-Christophe, Dunkerque Saint-Eloi et Lecelles.

N. B. — C'est par erreur typographique, nous prie-t-on de faire remarquer, que ces listes sont mentionnées comme parvenues par la « Semaine Religieuse ». Plusieurs, d'ailleurs, sont arrivées depuis.

Les infamies du « Réveil »

Nous lisons dans l'*Indépendant de Saint-Omer* :

Le « Réveil du Nord », suivant une habitude ancrée chez lui, vient encore d'inventer de toutes pièces un scandale à la charge d'un membre du clergé de notre ville.

Nous n'avons pas besoin de dire **qu'il n'y a pas un mot de vrai** dans l'entrefilet rédigé par le « Réveil du Nord » avec une adresse dénotant une expérience consommée dans ce genre d'exercices.

Nous croyons savoir que le Tribunal sera saisi d'une action en diffamation.

Le « Réveil du Nord » apprendra une fois de plus qu'on n'a pas le droit de jeter la suspicion sur tous les membres du clergé d'une ville.

Et ceux qui, par haine anticléricale, propagent un fait absolument faux — et qu'ils savent faux — constateront bientôt qu'il est toujours dangereux de se faire l'écho d'une infamie.

(*L'Indépendant de Saint-Omer*).

ROUBAIX

La « Petite fleur bleue » à Roubaix

Les Dames du Comité de la Croix Rouge de Roubaix, désireuses de porter secours aux soldats blessés du Maroc, organisent pour le dimanche 9 juillet, la vente de la petite fleur à dix centimes.

Elles seront très reconnaissantes aux personnes de bonne volonté qui accepteront de seconder leur pensée généreuse et de venir ainsi en aide aux vaillants soldats qui combattent pour la France en ces lointains pays.

Demandez la douce France, dernière parue de René Bazin. — Le Carnet d'un stagiaire, d'Henry Bordeaux, et toutes les œuvres de ces grands romanciers, à la LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Place de tous facteurs. Vente de confiance chez Marcelli, 18, rue du Bois, Roubaix. — Téléphone 2065. 0179

Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — Avis important : Paiement des allocations. — Le Bureau d'assistance informe les pensionnés à domicile que le paiement des allocations de juin aura lieu à partir de mardi prochain, aux jours et heures habituels. Le paiement est avancé de 8 jours, la Fête Nationale du 14 juillet tombant dans la semaine de paiement.

Les pensionnés sont instamment priés de tenir compte que les autres mois, ils seront payés à partir du deuxième mardi de chaque mois.

Succès scolaires. — Le pensionnat français des Religieuses de la Ste-Union, à Omerles-Kain, près Tournai, augmente tous les ans la série de ses succès.

Neuf élèves ont été présentées cette année ; toutes ont obtenu le brevet élémentaire ; ce sont :

A Paris : Mlles Agnès Decastecker, de Linselles ; Jeanne Ghesquière, de Lille ; Claire et Agnès Vienne, d'Armentières, toutes avec dispense d'âge ; Marie-Louise Lamstaes, de Bergues.

A Douai : Mlles Marthe Joly, de Lille ; Lucie Leborgne, de Provin ; Marie-Louise Leroy, de Roubaix.

A Lille : Mlle Alice Lombrez, de Lille.

Ces résultats sont tout à l'honneur des maîtresses dévouées et de leurs élèves.

Pour la composition de vos dîners, adressez-vous chez **Montignies-de Geyter**, 45 et 54, rue du Vieil-Abreuvoir. Téléph. 1004. Le plus beau choix de Fruits, Primeurs, Poissons, Conserves. Arrivage tous les jours. 0175

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le **Baptême Thomas fils** Supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE 0228

du 1er juillet

Naissances. — Yvonne Vandemeulebroucke, rue de la Balance, 31. — Jeanne Fortris, rue de l'Epeule, 122. — Colette Buisine, rue Damremartin, 44. — Georges Lepers, rue Pascal, 23. Angèle Herman, boulevard de Cambrai. — Louis Beller, id. — Jeanne Guilbert; Georges Lepère, avenue Julien-Lagache.

Décès. — Constantin Use, 80 ans, rue Blanchemaille. — Achille Delbecque, 59 ans, rue de l'Ommelet, 130.

UNE DAME A LA MER

a besoin d'un postiche indéfrisable ; pour tous vos cheveux adressez-vous de confiance, **Maison OARLIER**, réputée pour ses beaux cheveux, 51, rue de l'Hôpital-Militaire, 51, Lille. Ne pas confondre. 7220

WATTRELOS

Avis aux bouchers, charcutiers, chevilleurs et conducteurs de viandes foraines. — L'Administration municipale vient de prendre un arrêté dans le but d'assurer la salubrité des viandes destinées à la consommation et la perception des taxes octées par le Conseil municipal relativement à l'inspection des viandes foraines.

Cet arrêté, visé pour exécution d'urgence par le préfet du Nord, a été publié et affiché conformément à la loi le samedi 1er juillet, et sera mis en exécution le lundi 3 juillet.

CROIX
La lutte des... places

UN ASSAUT FINAL
AU FAUTEUIL MUNICIPAL

L'extrême abondance de nos informations nous a obligé, hier, à ne donner qu'un faible aperçu de la séance orageuse que le Conseil municipal avait tenue vendredi soir.

Quelques questions municipales d'une importance primordiale étaient portées à l'ordre du jour ; elles ont été à peine abordées... il n'en a pas été de même du fauteuil de M. le Maire... Un assaut furieux lui a été livré, toutes voiles dehors, et l'abordage final aurait fait succomber l'assailli si l'instinct de la conservation ne lui avait donné ce soir-là une vaillance inaccoutumée admirablement secondée par l'inertie des assaillants dont les multiples attaques provoquèrent en fin de séance l'hilarité du public... et même du Conseil.

Mais l'attaque avait été annoncée dans le gros public du parti socialiste.

Venez voir ça, nous allons le faire sauter !

Et les gros légumes de la sociale, membres du Comité exécutif, anciens... et futurs conseillers municipaux étaient accourus.

L'enceinte réservée au public plus habituée à ne contenir que la police et les journalistes, depuis la disparition de M. Desbarbieux, était bondée de curieux. De l'autre côté de la barrière, l'assemblée municipale, quasi au complet, avait la tenue des grands jours... Quelque chose de grave allait se consommer. Des échanges de vue entre le public et les édiles nous disaient suffisamment que Croix allait assister à une scène mémorable...

En effet, dès la première minute les adversaires prirent contact, et c'est dans une mêlée générale que fut suspendu, pour quinze jours, cet engagement intéressant.

A quand la suite ?

... Jusqu'à ce jour l'assemblée communale élue en 1908 n'avait rien fait de notable. A peine si elle consentit, l'année dernière, d'adopter le rapport du Maire contre le projet d'annexion partielle de Croix à Roubaix.

L'amélioration de nos routes, de notre éclairage, de tous les services municipaux sans distinction n'a pas, que nous sachions, préoccupé nos édiles. Jamais, sous le ciel de France, pareille réunion d'impotents... volontaires ne s'est rencontrée...

Mais vendredi soir il s'agissait de tuer, politiquement, un homme ; tous les efforts s'étaient concentrés et nous apprîmes à notre grand scandale que dans le parti, dit des ouvriers, on *mouchardait* les frères de travail, on faisait des *enquêtes personnelles* sur le maire, les adjoints et les conseillers, *l'un épiant l'autre*. On ne négligeait pas d'interroger, *dans les écoles laïques, les petits enfants* afin de se documenter sur le camarade...

La place qui nous est réservée ne nous permet pas malheureusement de rappeler tout ce qui a été dit vendredi soir contre les employés de Mairie, de la Voirie, contre toute l'organisation municipale par ceux qui, justement doivent contribuer au bon fonctionnement de cette machine : la commune.

Sévères étaient les commentaires du public pendant la séance ; plus sévère encore fut le jugement de ces bons ouvriers, égarés dans le socialisme, et qui nous disaient après cette séance longue et pénible : c'est honteux, la lutte des classes est disparue pour faire place à *la lutte... des places*.

O peuple-roi, ouvriras-tu les yeux.

LE CROISIEN.

ERRATUM. — Dans notre compte-rendu d'hier, nous avons signalé parmi les absents, M. Bertin ; c'est Breton qu'il fallait lire.

Le lait pur. — M. le Commissaire de police a opéré différents prélèvements de lait dans le quartier du Centre.

Accidents de travail. — A l'usine des machines agricoles, Arthur Bourgois 36 ans, avenue Hamart, a reçu un éclat de fonte dans l'œil droit en meulant une pièce. Dix jours de repos. Docteur Demoulin.

— Victor Doyen, 16 ans, rue Courbet, s'est foulé le poignet droit en plaçant une pièce. 12 jours de repos. Docteur Barroyer.

— A la teinturerie Cocheteux frères, Victor Thibaut, 18 ans, teinturier, rue de la Fonderie, et Georges Grébert, rue Bernard-Palissy à Wasquehal, ont été brûlés au pied droit par des éclaboussures d'eau bouillante. 15 jours de repos. Docteurs Lepers et Liénard.

— Chez MM. Masurel et Caen, Achille Deprince, 31 ans, délaineur, rue Victor-Hugo, à Fiers, s'est fait un effort en soulevant une trappe. 12 jours de repos. Docteur Felboen.

Tombé d'un toit. — Honoré Soete, 17 ans, couvreur, rue de Tourcoing, à Roubaix, travaillant rue Dupire, en montant à l'échelle il glissa et tomba sur la plombière d'une arrière-cuisine. L'ouvrier s'est fait de nombreuses contusions au bas-ventre et aux bras ; le pouce gauche a été écrasé. 20 jours de repos. Docteur Masure.

CROIX. — Naissances. — Marcelle Leplat, rue Pasteur, 17. — Louis Pollet, rue d'Arcole, 8. — Yvonne Duquesne, rue de Lille, 24.

Décès. — Marguerite Lepoutre, rue Jeanne-d'Arc, 46. — Irma Demuynck, 31 ans, ménagère, rue de Bapaume, 22.

WASQUEHAL

Réunion. — Les Zélatrices du Rosaire sont invitées à se réunir à la sacristie aujourd'hui dimanche après la grand'messe, en vue d'organiser la souscription pour le pèlerinage de Lourdes.

FLERS-BREUCQ

Jeunesse Catholique. — Les membres de l'Avant-Garde Catholique du Sart sont instamment priés de se réunir aujourd'hui dimanche, dans la salle du Cercle Jeanne-d'Arc, à l'issue de la grand'messe. Présence indispensable.

EXPOSITION DE ROUBAIX

Dans le fond du Palais des Industries diverses fonctionne une véritable casserie de sucre raffiné, où sous les yeux du public le sucre est cassé, rangé et mis en boîtes.

Cette installation a été faite par la **Raffinerie Béghin**, qui a voulu montrer le soin avec lequel sont préparés ses sucres et faire constater aux visiteurs la qualité et la blancheur du

SUCRE BÉGHIN

052

TOURCOING

Ligue Patriotique des Françaises

Aujourd'hui dimanche a lieu la réunion générale de la Ligue. Cette séance a une importance toute particulière étant donnée la conférence du colonel Keller. Aussi, les ligueuses sont-elles priées d'amener leurs père, mari et frères.

La séance commencera à 4 h. 1/2. Pour encourager l'exactitude des ligueuses plusieurs **magnifiques surprises** seront tirées en tombola à 4 h. 1/4. Toutes les personnes présentes, y compris les messieurs, auront droit à ce tirage.

Les heureux gagnants de ces quelques lots conserveront leur numéro qui peut encore leur amener la chance dans la **grande tombola** qui sera tirée après la conférence entre toutes les ligueuses.

Pharmacien de garde pour le dimanche 2 juillet, à partir de midi. — MM. Despinoy, rue de Lille, 34; Monvoisin, rue du Tilleul, n° 155.

Le bureau des Postes du Blanc-Seau. — A partir de lundi 3 juillet, au matin, la recette auxiliaire des Postes sera transférée rue de Mouvaux, 143.

Pour vos **Appareils Photographiques**, Plaques, Papiers, Accessoires, Travaux, adressez-vous chez **J. Deoreix**, 15, r. de Tournai, Tourcg. 0104

Succès scolaire. — Nous sommes heureux d'annoncer le succès obtenu par les élèves du pensionnat de l'Immaculée-Conception aux examens du brevet élémentaire à Lille. Les sept élèves qui se sont présentées, dont cinq avec dispense d'âge, ont toutes été reçues. Ce sont : Mlles Gabrielle Dubus, Lucienne Dutholt, Geneviève Flipo, Lucie Joire, Bernadette Lapersonne, Lucie Leclercq et Pauline Lemaire.

Nos félicitations aux lauréates et à leurs dévouées maîtresses.

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON
CORNET-LESUR, Tourcoing
Brevetées et déposées au tribunal de commerce

Les Galettes russes, les Crakos, les Camenberts, l'Australien, la Marguerite, la Glace japonaise, dernière création de la maison.
Téléphone 18-49 065

Concert public. — L'Harmonie « La Fraternelle » exécutera aujourd'hui dimanche, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

Salut lointain, allegro, Daring. — La Vivendière, fantaisie, B. Godard. — Ballet d'Hamlet, A. Thomas. — Scènes Légendaires, A. Richart. — Violettes de Cannes, mazurka, Ballerofin. — Hilda, polonaise de concert, L. Montagne.

ROBES ET MANTEAUX. — Spécialité de Tailleurs Dames. — SEGARD-DERUELLE, 29, rue de l'Abattoir (face à la rue Nationale), arrêt du car **L. Tourcoing.**

CHAPELLERIE SEGARD-DEDOURGE, 29-31, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Chapeaux de feutre souples pour Voyage et Chasse. Choix considérable de casquettes fantaisies. 0219

La main mutilée. — Une soigneuse de chez MM. A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, Marie Denya, 32 ans, rue Louvois, en passant un ruban de laine, a eu la main gauche entraînée entre deux organes du gill-box. Il en est résulté une fracture compliquée des deux os de l'avant-bras droit ainsi que la section des muscles extenseurs. L'amputation de la main devra probablement avoir lieu. Le docteur Decherf a prescrit à l'ouvrière deux mois de repos.

Agression. — M. Houeix a interrogé, samedi André Honoré, 19 ans, journalier, rue des Filatures, qui, dans la nuit du 5 au 6 juin, a assailli à coups de couteau plusieurs passants. Le jeune homme a refusé de désigner ses complices.

Arrestation d'un voleur. — Samedi matin, André Chateauroux, 16 ans, originaire de Reims, bacleur, rue de Mouvaux, cour Sion, 16, à Roubaix, en compagnie d'un ami, Louis Taffin, 19 ans, pénétrait dans la pâtisserie de Mme veuve Desplechin, rue de Mouvaux, 150. Avant que la commerçante ne soit arrivée dans le magasin, André Chateauroux subtilisait deux paquets de chocolat de 250 grammes. Un employé d'octroi, M. César Haquette, l'ayant aperçu, l'appréhenda et le conduisit au poste de police. M. Guichard, commissaire, a transféré le prisonnier à Lille.

Population étrangère. — Du 25 juin au 1er juillet, 19 étrangers sont venus se fixer dans notre ville (6 hommes, 7 femmes et 6 enfants) par contre, sont partis : 11 hommes, 8 femmes et 2 enfants.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 1er juillet

Naissance. — Néant.

Mariages. — Gustave Roussel, mécanicien, et Anna Wallez, culotière. — Victor Lefebvre, monteur de chaînes, et Céline Loridan, rattacheuse. — Charles Scurbecq, rattacheur, et Geneviève Deman, soigneuse.

Décès. — Louis Inglebert, 69 ans, c. p., rue du Printemps, 92.

HALLUIN

Pharmacien de service. — M. E. Graye, 18, place de l'Eglise, Halluin.

HALLUIN. — Du 30 juin. — Décès. — Lucie Baert, 72 ans, rue Basse, 34. — Julien Verfaillie, 3 mois, rue du Mamelon-Vert, 18.

RONCQ

Exploits de gamins. — Le garde Emile Devoogle, de service au gravier de Bousbecque, a surpris plusieurs gamins s'amusant à casser les godets en porcelaine qui se trouvent le long des fils téléphoniques. Ce sont Jules Vincent, 13 ans ; Henri Deleye, 15 ans, et Joseph Vandenhove, 16 ans. Les parents qui habitent Linselles, au quartier de la Vignette, auront à en subir les conséquences.

RONCQ. — Du 29 juin. — Décès. — André Cats, 16 jours, sentier des Morts.

LINSELLES. — Naissance. — Alice Chaumette, au Flégard.

MOUVAUX

Succès. — Mlle Lucie Dumortier, élève de l'école libre Jeanne-d'Arc, et Mlle Pauline Lemaire, élève de l'Immaculée-Conception de Tourcoing, viennent de subir avec succès l'examen du Brevet élémentaire.

Accident de travail. — Chez MM. Noblet et fils, fabricants, rue de Wasquehal, une ouvrière, Madeleine Carette, 19 ans, rue de Croix à Tourcoing, a eu les doigts pris dans un engrenage. Un mois de repos ; docteur Larat.

MOUVAUX. — Naissance. — Léon Dubois, rue des Lilas.

Publications. — Pierre Caals, peintre, et Andrée Dérousseau, à Tourcoing.

SAVON DU CONGO Méfiez-vous des imitations 0237

LILLE

La fraude en camion

Le 6 août 1910, le charretier Alfred Vandeville, 26 ans, de Wattrelos, amenait à Lille, place Saint-Martin, 100 ballots de moleskine, destinés par la maison Motte-Bossut, de Leers, à la teinturerie Delforterie-Castrique, d'Haubourdin.

Il transportait aussi dans sa voiture cinq balles de café et une de tabac de contrebande, que la douane de Wattrelos avait confiées aux soins de M. Laebens, messager, patron de Vandeville, pour les faire parvenir à la Manufacture des Tabacs de Lille.

Le dépôt de toutes ces marchandises devait être fait à l'estaminet « A la Roue d'Or », place Saint-Martin.

Lorsque l'employé de M. Delforterie, Alfred Feutriez, 23 ans, d'Ennetières, eut commencé à opérer le déchargement, des douaniers de Roubaix et de Lille s'approchèrent du camion, taillèrent dans la toile d'un ballot et mirent à jour un paquet de tabac. On découvrit 259 kilos de tabac de Moravie dans la voiture.

Vandeville et Feutriez furent arrêtés, mais bientôt le dernier fut mis hors de cause et relâché.

M. Delplé a terminé la longue instruction de cette affaire, qui aura son épilogue devant le tribunal correctionnel du 11 octobre. La défense sera assumée par Me Gombert.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

La Guerre Marocaine

UNE COMPLICATION
Les troupes allemandes auraient débarqué au Maroc

L'agence Havas publie la dépêche suivante :

Madrid. — On annonce que les troupes allemandes ont débarqué à Agadir.

Elle fait suivre cette dépêche des lignes suivantes :

« Nous n'avons aucune confirmation de cette nouvelle, ni de notre représentant à Tanger, ni de nos autres correspondants au Maroc.

« Nous devons ajouter qu'elle nous paraît postérieure à la dépêche suivante que nous avons reçue de Berlin :

Berlin. — C'est après l'examen de plaintes renouvelées de maisons allemandes que le gouvernement a décidé l'envoi d'une canonnière qui a dû arriver aujourd'hui à Agadir et qui à moins d'attentat dirigé contre elle, — éventualité que les milieux berlinois paraissent croire peu probable — ne semble pas devoir agir autrement que par sa présence dans les eaux de ce port. »

M. de Selves est prévenu officiellement

M. de Schœn, ambassadeur d'Allemagne à Paris, s'est rendu samedi au ministère des affaires étrangères, où il a informé M. de Selves qu'en raison de l'agitation qui s'était manifestée dans la région d'Agadir, et des inquiétudes éprouvées par les nationaux allemands et les protégés, le gouvernement allemand avait décidé l'envoi d'un bâtiment de guerre, afin d'apporter à ceux-ci aide et secours, si besoin était.

M. de Schœn a ajouté que le bâtiment quitterait Agadir dès que le calme se rétablirait et qu'il espérait que cette mesure ne modifierait en rien les relations entre les deux pays.

L'ENTRETIEN ENTRE LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE.

On assure que dans la conversation qui a eu lieu samedi après-midi entre M. de Schœn et M. de Selves, le ministre des affaires étrangères a pris acte, avec beaucoup de tact, de la démarche de l'ambassadeur, tout en ne dissimulant pas que l'opinion publique serait quelque peu surprise.

M. de Selves aurait également exprimé le regret de voir ainsi contrariées des conversations amicales existant actuellement entre les deux pays.

M. CAMBON EST A PARIS

Dans le courant de la journée, M. de Selves a reçu M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin de passage à Paris. Celui-ci s'est également montré surpris de la décision du gouvernement allemand, décision que rien ne pouvait faire prévoir.

M. Caillaux a également reçu au ministère de l'Intérieur M. Cambon et M. Pario Casbarello, ambassadeur d'Espagne à Paris.

MM. Caillaux, président du conseil, de Selves, ministre des affaires étrangères, ont eu dans la soirée une entrevue avec le président de la République.

LES SOUMISSIONS

Camp d'Agueboal. — Le fils d'Acca-Bu D'Mani, caïd des Beni M'Tir, s'est présenté au camp, pour savoir si son père pouvait venir pour s'entendre avec le général sur les conditions de sa soumission.

Il lui fut répondu que le général le recevrait. Le caïd ne s'est pas présenté, on croit qu'il ira au-devant de la colonne qui doit se diriger vers la casbah d'El-Hajeb, résidence des Beni M'Tir.

Différentes fractions de cette tribu sont sur le **point de se soumettre.**

Un incident franco-espagnol

Madrid. — Dans les milieux officiels on déclare manquer de renseignements sur la reconnaissance du lieutenant-colonel espagnol Sylvestre, le 27 juin, mais on suppose qu'il y a une confusion.

Cantonné à El-Ksar, le lieutenant-colonel Sylvestre eut le désir de visiter le capitaine Moreau et il n'a pas pu essayer un acte politique dans les dites régions, car les instructions de son gouvernement lui enjoignaient de s'en abstenir absolument.

D'ailleurs des assurances ont été données par Madrid au Cabinet de Paris.

On ajoute qu'il doit n'y avoir aucun rapport entre la reconnaissance du lieutenant-colonel Sylvestre et l'occupation d'El-Ouezan.

Tous nos lecteurs nous savent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai ! 0[illegible]

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas **CONTREXEVILLE-PAVILLON** 076

FEUILLETON DU [illegible] JUILLET 1911 — 15 —

Henriette de Ligny

Ah ! ces mots vulgaires si profondément douloureux à cette minute, ils ne la choquèrent pas, mais retentirent dans son cœur. Elle les reprit instinctivement :

— Pensez-vous que la vie aurait un sens s'il n'y avait rien au delà ? Eh ! quoi ! tant de luttes, de souffrances, de désirs, de larmes, tant de choses incompréhensibles pour aboutir au néant ? Non ! Cela est impossible. Les pauvres, qui jadis les premiers ont vu briller l'Etoile de Noël, et que la dure fatigue courbe comme Jésus sous le poids de sa croix... oui, eux surtout seraient insensés de refuser leur héritage ! L'enfant que vous avez aimée n'est pas morte tout entière... Son âme, purifiée par la douleur, vous attend dans ce royaume où le bon Dieu a promis d'accueillir les pécheurs repentants... Elle vous appelle et vous dit par ma bouche : « Pauvre père, ne veux-tu pas venir me rejoindre ? »

— Ah ! murmura le vieillard d'une voix entrecoupée et lointaine, c'est vrai... On était soigné par les bonnes Sœurs, dans ce temps-là... Ma Célina ! Je revois sa tête blonde sur l'oreiller. Elle avait communié ce matin... Ma chère demoiselle, reprit-il en regardant Henriette avec attendrissement, vous voulez qu'on dise du père Javel : « Muni des sacrements de l'Eglise ? » Je ne peux pas vous refuser ça... en souvenir de la petite...

IX

Par une belle après-midi d'été, Henriette de Ligny et son fiancé, assis sur un banc de jardin, dans la propriété de la famille Vernière, causaient de leurs projets d'avenir.

Tout en ressentant profondément la douceur d'un entretien où leurs sentiments avaient enfin, après tant d'obstacles surmontés, le droit de s'exprimer sans réticences, la jeune fille subissait un dédoublement de pensée.

Elle revoyait, dans une sorte d'arrière-plan, les derniers six mois écoulés, plus remplis d'initiatives, de joies et de peines que les vingt-trois années de sa vie. Cette existence nouvelle avait commencé à la matinée de charité de Mme Vernière ; un mouvement d'indignation généreuse l'avait rapprochée des humbles, en la personne dédaignée de Jacqueline Pacotet... Puis la préférence de Léo Marcuil, jusque-là indécise, s'était visiblement manifestée à son égard, et la certitude d'être aimée lui avait donné le courage de faire face aux reproches irrités de Mme de Ligny. Après les discussions, les larmes, la demi-victoire, un inconnu, un pauvre, était apparu, obscur figurant destiné à passer en silhouette... Mais on sait quelles émotions nouvelles et profondes devaient résulter pour elle de cette rencontre insignifiante en apparence. L'ardente charité de la jeune fille avait fini par ranimer dans l'âme simple du père Javel la foi de son enfance, et il était mort en chrétien.

Quelques jours plus tard, Mme Gridenwald, qui, depuis plusieurs mois, déclinait visiblement, dans sa retraite du boulevard Saint-Germain, s'éteignit à son tour. Au milieu de l'espèce d'étourdissement où la jetaient tant d'émotions condensées dans un laps de temps si restreint, on informa Mlle de Ligny que la vieille amie, la protectrice de son enfance venait de lui léguer sa fortune. C'était la réponse aux récentes confidences d'Henriette ; Mme Gridenwald, après les observations dont elle avait cru devoir prémunir la jeune fille, ne lui avait-elle pas promis d'assurer son mariage ? Sans proches parents auxquels elle s'intéressât, elle avait choisi « l'enfant » pour son héritière, avant d'aller rejoindre l'oncle, qui certainement l'approuverait !

Ainsi dotée de cinq cent mille francs, Henriette avait conquis du jour au lendemain l'indépendance ; ce fut en vraie majorité, Mme de Ligny l'avait bien comprit ; sa dernière résistance au projet de mariage était tombée, et, comme la santé de la jeune fille paraissait ébranlée par tant de secousses, elle lui accorda l'autorisation de savourer quelques semaines à la Villa des Chimères.

La propriété de la famille Vernière tirait de deux figures sculptées dans la pierre, de chaque côté de la grille d'entrée, ce nom qui, pour Mlle de Ligny, devenait symbolique. N'était-elle pas, en effet, dit adieu aux pénibles réalités pour pénétrer dans le monde de ses rêves ? Son instinct s'endormait, lui laissant oublier l'hostilité qui grandissait auprès d'elle.

Renée Vernière avait compris, elle aussi, que l'héritage de Mme Gridenwald libérait définitivement Henriette ; en admettant que Mme de Ligny ne reculât pas devant un arrangement financier qui, dans l'avenir, dépouillerait complètement la jeune fille, cela même ne pourrait empêcher Léo de l'épouser.

Comme les années précédentes, ce dernier était l'hôte le plus assidu de la Villa des Chimères, et, sans qu'il y eût encore rien d'officiel, chacun considérait Henriette comme sa fiancée. Le roman de Mlle de Ligny, avec les obstacles qu'il avait rencontrés, était connu des intimes ; sa nouvelle qualité d'héritière lui valait un surcroît de considération, et l'on se sentait incliné à louanger le dévouement qui avait jusqu'ici absorbé sa jeunesse.

Mais, ce matin-là, Henriette et Léo n'avaient pas besoin de s'écarter des jeux d'une compagnie nombreuse ; les visiteurs qui, la veille encore — jeunes gens et jeunes filles en claires tenues estivales, — se livraient au plaisir du croquet, alors en faveur, avaient pris congé de leurs hôtes. Avant de repartir lui-même pour Paris, où le rappelaient temporairement ses occupations, Léo Marcuil voulait, selon l'expression consacrée, jeter les bases de leur bonheur.

— Ma chère Henriette, lui dit-il avec une tendresse superficielle, mais sincère, oui, permettez-moi de vous donner votre joli prénom, Mme de Ligny, me dites-vous, ne s'oppose plus à vos fiançailles. Quand me sera-t-il permis de me présenter chez elle pour lui demander officiellement votre main ? Aussi bien aux yeux du monde qu'au point de vue de mes sentiments, il est temps de mettre fin à une situation indécise. Mon plus cher désir est que notre mariage soit fixé à l'automne prochain. Vous ne me répondez pas... A quoi songez-vous ? reprit-il doucement.

— Je dois à ma mère de ne pas user trop précipitamment du consentement qu'elle a eu tant de peine à m'accorder.

— Dieu me garde de vous détourner des égards que vous devez à Mme de Ligny ! Mais, chère, les délais que vous m'imposeriez auraient pour seul effet — ne le croyez-vous pas ? — de laisser reprendre racine aux habitudes que vous avez eu tant de peine à vaincre... Vous avez été, jusqu'à présent, uniquement dévouée à votre tâche filiale ; il est temps, accentua-t-il avec une douceur mêlée de fermeté, que vous songiez un peu à nous...

Elle était d'autant plus disposée à écouter cette tendre injonction que, chose affreuse pour elle à constater, dans le secret de son cœur, depuis le jour où elle en avait fait l'aveu à Mme Gridenwald, mais plus encore peut-être depuis qu'elle avait dû assister, impuissante, au calvaire du père Javel, Henriette, en réalité, n'aimait plus celle à qui elle donnait le nom de mère !

Elle eut envie de s'écrier :

— Hélas ! je le vois bien, je n'ai pas été dévouée jadis, mais passive, et j'allais désespérer de mon cœur, lorsque j'y ai senti couler des torrents de pitié pour un inconnu, un vaincu de la vie !

Tentation presque irrésistible si elle n'eût senti en même temps, avec une étrange lucidité, que, sur ce dernier point, elle ne serait pas mieux comprise par Léo que par Mme de Ligny.

Attribuant la mélancolie soudaine de la jeune fille à un scrupule excessif de tendresse filiale, il reprit en pressant affectueusement entre ses doigts la petite main d'Henriette :

— C'est le propre de l'amour qu'il ne puisse prendre sa part du plus légitime bonheur sans blesser quelqu'un. En revanche, c'est un de ses privilèges de ne s'en laisser ni troubler ni détourner. Moi-même, pour aller à vous, n'ai-je pas dû peiner une très chère amie d'enfance, la vôtre aussi... ?

C'était la première fois qu'il faisait allusion à la jalousie de Renée, et il prononçait ces paroles avec tant de naturel que leur fatuité — clairvoyante d'ailleurs — passait inaperçue ; mais il attribuait à la seule affection de Mlle Vernière ce qui était surtout l'effet de l'aversion maladive couvant dans son cœur depuis l'enfance.

A cette allusion inattendue, Henriette tressaillit.

— Renée ? murmura-t-elle en s'éloignant instinctivement.

— Oh ! ne vous